SégolÃ"ne Royal demande une réévaluation des produits phytosanitaires contenant du glyphosate

Dossier de

de /> la rédaction de H2o February 2016

Suite

à des préoccupations sur les produits phytosanitaires contenant du glyphosate soulevées par le Centre international de recherche contre le cancer en 2015, SégolÃ"ne Royal avait saisi l'ANSES afin qu'elle identifie les conséquences des informations nouvelles soulevées.

Le

12 février, l'ANSES a remis à la ministre de l'environnement ses conclusions qui sont basées sur un travail d'un groupe d'expertise en toxicologie et en épidémiologie. L'agence précise que les informations disponibles sur les risques du glyphosate seul ne justifient pas, à ce stade, un classement cancérogÃ"ne probable mais que le mélange du glyphosate avec certains co-formulants, notamment des co-formulants de la famille des tallowamines, peut présenter des risques particuliers pour les utilisateurs du grand public ou du monde agricole. SégolÃ"ne Royal prend acte des conclusions de l'ANSES. Elle lui demande de ré-examiner immédiatement l'ensemble des préparations de glyphosate contenant ces co-formulants et l'invite à retirer d'ici la fin du mois de mars les autorisations de mise sur le marché des préparations phytopharmaceutiques contenant ces co-formulants présentant des risques préoccupants.

Ces mesures viennent compléter les décisions déjà prises par SégolÃ"ne Royal : l'interdiction de l'épandage aérien de pesticides ; l'interdiction de la vente en libre des services des pesticides pour les jardiniers amateurs ; l'interdiction prochaine de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des lieux publics par les collectivités.

Le glyphosate est une substance active autorisée en Europe et trÃ"s largement utilisée en France, en tant qu'herbicide, Ã la fois par les professionnels (tonnage annuel compris entre 5 157 tonnes et un peu plus de 7 421 tonnes entre 2008 et 2014), mais aussi par les jardiniers amateurs (tonnage annuel compris entre 1 264 et 2 055 tonnes entre 2008 et 2014).

Rapport de l'ANSES